

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1331 AFFECTATIONS SPÉCIALES

n° 1331

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 décembre 1939

Numéro JO
n° 517 du 31/12/1939

Date du numéro
31 décembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M Lamaurv Gaëtan), services armé, classe de mobilisation 1524, ajneteur à la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, est classé duns l'affectation spéciale dans son emploi actuel, pour une durée illimitée, à compter de la due de la présents décision,